



APEIS 33

Association Pour l'Emploi,
l'Information et la Solidarité



1^{er} avril 2019 **NON à la reprise des EXPULSIONS !**

Le 1^{er} avril 2019: FIN DE LA TREVE HIVERNALE.

REPRISE DES EXPULSIONS DES LOGEMENTS.

ENSEMBLE NOUS DISONS NON A CETTE METHODE D'UN AUTRE TEMPS

Le nombre des expulsions, chaque année augmente, en Gironde en 10 ans + 60%:

INACCEPTABLE

Expulser de son logement un locataire, un accédant à la propriété, une famille, n'est jamais une solution.

Les prix de l'immobilier et des locations ont beaucoup trop augmenté en Gironde ces dernières années. Il est de plus en plus difficile de s'y loger,

ETRE LOGÉ EST ET RESTERA UNE OBLIGATION

LE DROIT AU LOGEMENT EST UN DROIT FONDAMENTAL

SACHONS ENSEMBLE LE DEFENDRE

Nous demandons notamment :

- Une plus grande attention, un meilleur accompagnement des familles en difficulté, par tous les services concernés par le logement social,
- L'obligation de proposer un relogement digne en cas de difficultés,
- Un moratoire sur les expulsions,
- Un développement de l'Hébergement et du logement d'urgence (dont le 115),
- L'arrêt immédiat de la vente des logements sociaux,
- L'abrogation de la loi Boutin,
- La construction de logements accessibles à tous.

L'expulsion n'est pas la solution au manque de logements

***VOUS ETES EN IMPAYÉ DE LOYER:**

DANGER, N'ATTENDEZ PAS,

1) CONTACTEZ VOTRE BAILLEUR.

2) RENCONTREZ AU PLUS VITE VOTRE SERVICE SOCIAL.

3) ALLEZ VOIR UNE ASSOCIATION - ELLE VOUS AIDERA, VOUS CONSEILLERA.

NON à la reprise des EXPULSIONS !